Aour 1889

cherchent aux Etats-Unis, avec, on sus, l'avantage de ne pas changer de pays.

Cetta étude de M. Bodard mérite un sérieux examen de la part de teus ceux qui songent à aller s'établir en dehors de notre province. Cet examen est rendu facile par l'addition qu'on a faite l'auteur au texte de deux cartes, l'une spéciale, indiquant le parcours détaillé du chemin de fer Pacifique cauadien et de tous ses embranchements, l'autre générale donnant le profil géographique de toute la région de Manitoba et des territoires de l'ouest canadien avec la désignation des terrains qui y sont destinés aux concessions pour les coluns, et de neuf excellentes grayures relatives aux divers sujets traités dans la brochure.

Nous comprenons que cette brochure est publice pour distribution gratuite.

Septième rapport de la société d'industrie laitière de la province de Québec, 1888.—On ne juge pas généralement du mérite d'un livre par son épaisseur et son grand nombre de pages. Mais, si l'on prend une série de volumes traitant d'un même sujet, publiée d'une manière successive, et toujours remplie des matières les plus intéressantes, comme l'est la série des rapports de la société d'industrie laitière de la province de Québec, c'est indiquer du progrès et un progrès réel que de constater que ces rapports prennent d'année en année plus d'extension dans leur format, ce qui indique qu'ils renferment une quantité toujours augmentant de matériaux précieux pour ceux qui se livrent à l'industrie laitière.

La société d'industrie laitière de la province de Québec vient de mettre devant le publie son septième rapport. Les six premiers comptaient respectivement le nombre de pages que voici : le 1er, 77 pages; le 2ème, 152; le 3ème avec supplément, 155; le 4ème aussi avec supplément, 188; le 5ème, 199; le tème, 156, et enfin le 7ème y compris les planches explicatives qu'il contient, 220. Ces chiffres indiquent une progression toujours croissante, à part d'une année, dans la quantité de matière touchant spécialement l'agriculture et l'industrie laitière, dans ce qu'elles ont de commun, que la société d'industrie laitière fournit à ses souscripteurs chaque année, depuis sept ans.

De mêma que les rapports de nos sociétés d'horticulture sont les meilleures sources où nos horticulteurs et arboriculteurs vont puiser la science pratique qui est nécessaire à l'exercice de leur art, les rapports de notre société d'industrie laitière sont la meilleure source où nos cultivateurs canadiens et nos fabricants de beurre et de fromage peuvent trouver les renseignements dont ils ont besoin pour faire progresser l'agriculture et les industries qui s'y rattachent. Il en ost ainsi parce que, dans les deux cas, la matière publiée dans ces rapports est le fruit de l'étude, de l'expérience et des recherches faites par nos meilleurs agronomes, nos plus laborieux cultivateurs et nos plus habiles fabricants de beurre et de fromage et nos plus experts horticulteurs.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans une étude détaillée du rapport qui fait l'objet de la présente notice. Il nous suffira d'en donner le sommaire pour engager ceux de nos lecteurs qui ne sont pas membres de la société d'industrie laitière, à souscrire une piastre pour le devenir, ce qui leur donnera en même temps droit au rapport en question.

Voici le sommaire des matières que renferme le rapport:

Adresse de la ville de L'Assomption. Discours d'ouverture du président. LA PRODUCTION, par M l'abbé J. Caisse. LE SILO, par l'honorable Louis Beaubien.

Discours de M. le ouré Labelle, assistant-commissaire de l'agriculture et de la colonisation.

Discours de l'honorable J. J. Ross.

LES CERCLES AGRICOLES, par l'abbé T. Montminy.

LES RÉCOLTES SAROLÉES, par le Dr Ad. Bruncau.

LES RÉCOLTES BARCLÉES ET LEUR RÔLE, ET LES ENGRAIS ARTIFICIELS A LA MAISON, par M. Arthur R. Jenner Fust. LA BETTERAVE A SUCRE, par M. F. X. Thibault.

LA FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVE DANS SES RAPPORTS AVEC L'INDUSTRIE LAITIÈRE, par M. Télesphore Bran

DESCRIPTION D'UNE PORCHERIE, (avec 2 gravures), par M. Antoine Casavant.

LES CONSTRUCTIONS RURALES (avec 10 gravures), par M. Jules N. Paquet.

QUELQUES AMÉLIORATIONS AGRICOLES EN RAPPORT AVEC LA PRODUCTION DU LAIT, par M. I. J. A. Marsan.

ORIGINE D'ELA RACE BOVINE CAMADIENNE, par M. Max. Ouelbeeq.

LE LAIT, par M. J. C. Chapais.

FABRICATION DU FROMAGE par M. D. M. McPherson, Conseils de médecine véréninaire, par le Dr. J. A. Couture.

RAPPORT de l'inspecteur Jos. L. Paischaud.

" Saül Côté.

" " John A. McDonald.

Discussion sur la fabrication du fromage.
" " beurre.

Rapports entre patrons et fabricants, discussion.

Résolution concernant les FAUX-RAPPORTS de fabriques, par M. J. C. Chapais.

Rapport de la FABRIQUE ÉCOLE, par M. J. M. Archampault.

Inspection, résumé des visites faites.

EXPERIENCES DANS LA L'ABRICATION DU BEURRE, par M. Alexis Chicoine.

REMARQUES SUR LA FABRICATION DU BEURRE, par M. J. de L. Taché.

Remarques par l'honorable M. Beaubien.

J. C. CHAPAIS.

CORRESPONDANCE.

Enregistrement du bétail canadien.

Monsicur,—Je désire exhiber à la prochaine exposition du comté de Berthier une vache pure canadienne, du moins j'ai raison de le croire, et par ce que j'en connais, et par ce que m'en dit mon père

Cette attestation de notro part est elle suffisante ou, s'il faut plus, veuillez me donner votre opinion. S'il fallant jurer positivement, je ne le pourrais pas, vu que les croissement sont si frequents et que, quelquefois il arrive des accidents qui pourr ient me faire faire erreur, ce que je ne veux point.

Sil est suffisant de déclarer qu'au meilleur de ma connaissance elle est de pure provenance canadienne, je vous prie de me le dire.

J C. ST-NORBERT.

Réponse.—La première chose que vous avez à faire pour mettre votre vache en mesure de concourir légalement dans la classe des vaches canadiennes, c'est de la faire enregistrer dans le livre de généalogie de la race bovine canadienne. Pour y arriver, adressez-vous à M. J. A. Couture, médeein vétérinaire, secrétaire de la commission du livre de généalogie de la race bovine canadienne, Québec, qui vous donnera tous les renseignements voulus. Votre attestation suffira à M. Couture, pourvu que d'ailleurs la vache lui paraisse, après examen, ne pas avoir de sang étranger.

Une fois votre vache caregistrée, il vous faudra vous assurer si votre société offre des prix, dans une classe à part,